

IMPORTANCE DES ROUGETS DANS LA PECHE EN TUNISIE

par

Houcine GHARBI *

ملخص

يستغل سمك التريلية بوسيلتين : الصيد بالكركاراة والصيد الساحلي .
ان مستوى محصول التريلية له أهمية بالنسبة للمنتوج القومي حيث
أنه يمثل 6,3 % من المنتوج الجملي (صيد الكركارة والصيد الساحلي) .
ويكون الصيد بالكركاراة أكثر أهمية من الصيد الساحلي حيث ان
78 % من المنتوج القومي لسمك التريلية يأتي من الصيد بالكركاراة مقابل
22 % من الصيد الساحلي .
ان جل الانتاج متأتي من مناطق الجنوب والوسط حيث 91,4 % مقابل
8,6 % بالنسبة للشمال .

RESUME

Les rougets sont exploités en général par deux types de pêche, à savoir, la pêche au thalut et la pêche côtière. L'examen des données statistiques recueillies montre que les apports en rougets sont importants avec ces deux types d'exploitation, en effet, ils représentent 6,3% de la pêche totale en Tunisie.

La pêche au chalut est la plus importante; elle produit 78% contre 22% pour la pêche côtière. Le secteur 37.5 (Sud et Est) s'avère le plus productif, soit 91,4% contre 8,6% pour le secteur 37.3 (Nord).

* Institut national scientifique et technique d'océanographie et de pêche, 2025 Salammbô, Tunisie.

ABSTRACT

The red Mullet are generally exploited by trawl and coastal fishes. The examination of statistical data shows that the red Mullet's products are important with regard to the two exploitation modes; in fact, they represent 6,3% in the total landing in Tunisia. The trawl fishing is the most important 78% are fished while 22% by coastal fishing.

The sector 37.5 (South and East) proves the most productive 91,4% while 8,6% for the sector 37.3 (North).

INTRODUCTION

Poisson très apprécié par le consommateur tunisien qui le trouve sur le marché pendant toute l'année, le rouget, communément appelé « Trilia » occupe une place de choix dans l'économie de pêche du pays. Il est par excellence un poisson de chalut mais il est aussi capturé, en quantité relativement faible, au trémail et dans les cherfias (pêcheries fixes).

Les captures en rougets pour la mer Méditerranée et la mer Noire se sont élevées à 26 123 tonnes en 1981 (FAO, 1983). Au cours de la même année, la Tunisie en a produit 2 429 tonnes, ce qui correspond à 9,3% de la production méditerranéenne. La production concernant les deux espèces : *Mullus barbatus* (rouget de vase) et *Mullus surmuletus* (rouget de roche), les services du Commissariat Général à la Pêche en Tunisie ne distinguant pas, dans leurs fiches statistiques, l'une et l'autre espèce.

Notre étude est faite sur deux années consécutives (1981 et 1982); elle se base sur les moyennes statistiques de pêches de cette période aussi bien pour la pêche côtière que pour la pêche au chalut. Elle couvre l'ensemble des côtes tunisiennes, soit les secteurs de pêche de la FAO : 37-3 (région nord, côte s'étendant de Tabarka à El Haouaria) et 37-5 (régions est et sud : côte s'étendant de Kélibia à Jerba).

PECHE COTIERE

Pour ce mode de pêche, la production de rougets se répartit de façon très inégale selon les régions. En effet, les régions sud et est ont produit à elles seules 93,10% du total des rougets

pêchés le long du littoral tunsien alors que la production de la région nord n'a représenté que 6,9% de ce total (tabl. 1).

Les principaux ports des régions sud et est, intéressés par cette activité sont, par ordre d'importance décroissant : Sfax (25%); la Chebba (21%); Zarzis (10%); Gabès (8%); Téboulba et Jerba (5%) et Kerkennah et Mahrès (4%) (tableau 2).

Pour la région Nord, le port de Bizerte est le plus productif (34%); ceux de la Goulette (26,5%); Sidi Daoud (18,2%); Ghar El Melh (12,4%) et Tabarka (5%) suivent (tabl. 3).

La production mensuelle moyenne en rouget en 1981 et 1982 (tabl. 4) croît régulièrement à partir du mois de janvier pour atteindre un maximum en mai, puis elle diminue en juillet-août pour augmenter en septembre-octobre-novembre-décembre. Le premier pic, obtenu en mai, correspond, à notre avis, à la concentration des géniteurs qui vont pondre dans la zone littorale (Gharbi et Ktari, 1981). La période minimale, située en juillet-août, semble être liée aux facteurs climatiques (le poisson fuit les températures élevées des faibles profondeurs en été) et trophiques (le poisson, après la ponte, migre dans les grandes profondeurs à la recherche de ses proies).

Cette variation globale, avec un minimum et un maximum, ne concerne cependant que les apports des régions sud et est (fig 1).

PECHE AU CHALUT

Pour ce type de pêche, les régions sud et est sont également plus productives (89,26%) que la région nord (10,74%)(tabl. 1). Dans le secteur 37-5, le port de Sfax joue un rôle prépondérant avec (79%) des prises, celui de Mahdia vient en second lieu (11%) suivi par le port de Sousse (8%) (tabl. 2). Pour le secteur 37-3, La Goulette est le port le plus important (50%) suivi par Bizerte (27%) et Tabarka (23%) (tabl. 3).

La production mensuelle moyenne des rougets varie au cours de l'année et présente un maximum en automne et en hiver et un minimum en été, période pendant laquelle la majorité des chalutiers du secteur 37-5 partiquent la pêche à la crevette et

d'autres la pêche au feu (tabl. 5, fig. 2). Comme pour la pêche côtière, ce type de variation ne se retrouve que dans ce secteur. Des travaux publiés sur les fonds chalutables donnent notamment des précisions sur la répartition bathymétrique et géographique ainsi que sur l'abondance des deux espèces de rougets dans les eaux tunisiennes. Nous pouvons citer parmi ces travaux ceux de Ben Mustapha (1966); FAO (1968); Lubet et Azouz (1969); Ben Othman (1971); Ktari-Chakroun et Azouz (1971); Azouz (1974); Azouz et Ben Othman (1975); Gharbi (1978 et 1979); Khemis et Ghorbel (1979); Najai et Zaarah (1981); Abdelmouleh et Turki (1982); Ben Khemis et coll. (1982).

D'après ces travaux, le rendement horaire moyen de ces deux espèces varie d'une région à l'autre. Ainsi dans la région sud, le rendement horaire moyen pour le rouget de vase est de 25 kg et pour le rouget de roche ce rendement est de 9 kg. Dans la région est, les rendements horaires moyens sont de 15 kg pour *Mullus barbatus* et 8 kg pour *Mullus surmuletus* et dans la région nord, respectivement 48 kg et 50 kg. Par ailleurs, dans la région nord, les spécimens de grande taille sont assez nombreux dans les prises, alors qu'ils le sont moins dans les captures effectuées dans les régions est et sud. en effet, dans ces régions, la plupart des spécimens récoltés sont de taille petite à moyenne (une cinquantaine d'individus par kg ce qui donne une taille moyenne de 9 à 14 cm). Les travaux de Bouhel (1978) confirment ce qui a été signalé ci-dessus, par exemple dans la région de Sfax. pour 12 chalutiers travaillant du 4 au 13 septembre 1976, les prises en rouget ont été les suivantes :

<i>Rouget de vase</i>			<i>Rouget de roche</i>		
gros	moyen	petit	gros	moyen	petit
15kg	520kg	6969kg	néant	436kg	4809kg

« Rouget vrac » total = 6462 kg

Ainsi les prises de « rouget vrac », de taille inférieure à 12cm, représentent dans cet échantillonnage 50% en rouget de toute taille. Ces jeunes poissons auraient pu améliorer nettement la production si on les avait épargnés pour une ou deux années de vie.

CONCLUSION

La production de rougets en augmentation constante, est passée de 389 tonnes en 1956 à 1 321 tonnes en 1970 (Bouhleb, 1972); pour les deux dernières années consécutives (1981 et 1982), elle atteint en moyenne 2 336 tonnes/an. La production de la région nord est de 201 tonnes soit 8.64%, celle des régions est et sud de 2 124 tonnes soit 91,36%. Les apports proviennent surtout du golfe de Gabès où le port de Sfax à lui seul, produit environ 60% du total de cette production.

La pêche au chalut est beaucoup plus importante que la pêche côtière, elle est en moyenne de 1 817 tonnes ce qui représente 78% de la prise moyenne totale, alors que la production moyenne de la pêche côtière est de 519 tonnes, soit 22%.

Des travaux antérieurs intéressant les campagnes de chalutage de prospection effectués le long des côtes tunisiennes indiquent des fonds de pêche dont le rendement horaire en poissons est important particulièrement dans le secteur 37-3; Bouhleb (1978) signale que la région nord présente des rendements souvent supérieurs à 100 kg/h. Le chalutage pourrait donc être amélioré dans ce secteur par la modernisation de la flottille capable d'exploiter les fonds du large qui présentent d'intéressantes densités d'espèces démersales de haute valeur tels que le rouget, le merlu, la rascasse, le pageau. Pour les faibles profondeurs, la flottille des barques côtières devrait être motorisée afin qu'elle puisse exploiter les fonds inférieurs à 50 m, riches en poissons de première qualité.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELMOULEH A. ET TURKI, M. (1982). — Rapport sur la campagne de chalutage et de prospection du *Hannoun* dans la région est (10-18 mars 1982). *Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 2-82 : 14 p.
- AZOUZ A. (1974). — Les fonds chalutables de la région nord de la Tunisie. 2 - Potentialités de la pêche, écologie et répartition bathymétrique des poissons. *Bull. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 3 (1-4) : 29-94.
- AZOUZ A. ET BEN OTHMAN S. (1975). — Les fonds chalutables de la région est de la Tunisie (de Kélibia à Mahdia). Premiers résultats. *Bull. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 4 (1) 49-59.

- BEN KHEMIS L., ZAARAH Y ET BEN SALAH K. (1982). — Rapport sur les campagnes de propection du *Hannoun* dans le golfe de Gabès (Zones à crevettes) 10-27 juin et 11-26 août. *Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 3-82 : 12 p.
- BEN MUSTAPHA A. (1966). — Présentation d'une carte de pêche pour les côtes nord de la Tunisie. *Bull. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 1 (1) : 21-38, 1 carte dépl.
- BEN OTHMAN S. (1971). — Observatons hydrologiques, dragages et chalutages dans le sud-est tunisien. *Bull. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 2 (2) : 103-120.
- BOUHLEL M. (1972). — Récolte et analyse des données statistiques relatives à la pêche au chalut en Tunisie au cours des 25 dernières années (1946-1971). *Bull. Insn. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 2 (3) : 303-330.
- BOUHLEL M. (1978). — Le stock des poissons du plateau continental exploité à l'aide du chalut et des engins côtiers. Estimation. Prospection des fonds. Règlementation de la pêche. *Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 2-78 : 3-26.
- F. A. O. (1968). — Hydrographic and Fishery survey of East coast of Tunisia. Interim report for period. 17 nov. 1968, compiled by scientific staffon on board m. v. *Academic Knipovch*. 21 p.
- F. A. O. (1983). — Annuaire statistique des pêches. Captures et quantités débarquées.
- GHARBI H. (1978). — Campagne des prospection du *Hannoun* dans la région Est de la Tunisie (16-20 juillet 1978). *Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*. 3-78 : 11-31.
- GHARBI H. (1979). — Rapport sur la campagne de chalutage de contrôle dans la région Nord (17-23 juillet 1979). *Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 3-79 : 3-13.
- GHARBI H. ET KTARI M.H. (1981). — Biologie de *Mullus barbatus* L., 1758 et *Mullus surmuletus* L. 1758 (Poissons, Téléostéens, Mullidés) des côtes tunisiennes : taille et âge de première maturité sexuelle, cycle sexuel et coefficient de condition. *Bull. Inst. natn. scient. tecn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 8 : 41-51.
- KHEMIS L. ET GHORBEL M. (1979). — Campagnes de propection des zones à crevettes dans le golfe de Gabès (12-27 septembre 1979). *Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 4-79 : 20 p.
- KTARI-CHAKROUN F. ET AZOUZ A. (1971). — Les fonds chalutables de la région Sud-Est de la Tunisie (golfe de Gabès). *Bull. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 1 (3) : 87-111.
- LUBET P. et AZOUZ A. (1969). — Etude des fonds chalutables du Golfe de Tunis. *natn. scient. techn. Océanogr. Pêche Salammbô*, 1 (3) : 87-111.
- NAJAI S. ET ZAARAH Y. (1981). — Rapport de la campagne effectuée dans les hauts fonds de Kerkennah. *Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. océanogr. Pêche Salammbô*, 1-81 : 1-12.

TABLEAU 1

*Production totale des rougets en Tunisie
(Années 1981-1982)*

Région	Pêche côtière		Pêche au chalut		Total des pêches	
	Q (t)	%	Q (t)	%	Q (t)	%
Nord	35,643	6,90	176,289	10,74	200,932	8,64
Est-Sud	483,725	93,10	1640,701	89,26	2124,426	91,36
Total	519,368	100	1816,999	100	2336,358	100

TABLEAU 2

*Production (pêche côtière et au chalut) des rougets
dans les régions est et sud
(Années 1981-1982)*

Port	Pêche côtière		Pêche au chalut	
	Quantité (t)	%	Quantité (t)	%
Nabeul	0,205	0,04	—	—
Hammamet	0,610	1,21	—	—
Kélibia	0,648	1,3	23,150	1
Béni-Khiar	0,476	0,11	—	—
Sousse	8,117	2	138,684	8
Monastir	7,833	2	1,842	0,11
Téboulba	22,028	5	—	—
Sayada	5,648	1	—	—
Ksibet Mediouni	0,05	0,01	—	—
Kénis	0,1	0,02	—	—
Bekalta	3,223	1	—	—
Mahdia	7,698	2	177,693	11
Salakta	7,274	2	—	—
La Chebba	100,616	21	—	—
Sfax	121,735	25	1.297,948	79
Mahrès	21,410	4	—	—
Kerkennah	20,288	4	—	—
Sidi Mansour	8,321	2	—	—
Skhira	9,900	2	—	—
La Louza	9,009	2	—	—
Gabès	36,314	8	—	—
Zarzis	50,386	10	1,834	0,11
Jerba	23,824	5	—	—
Ajim	8,625	2	—	—
Boughrara	9,327	2	—	—
Total	483,725		1.640,701	

BEN KHEMIS L., ZAARAH Y ET BEN SALAH K. (1981)
 sur les campagnes de prospection du rouget dans
 Gabès (Zones à crevettes) 10-27 juin et 11-26 août
 Inst. nat. scient. 1981 TABARCA Pêche côtière et au chalut
 BEN MUSTAFAH M. (1981) Les côtes nord de la Tunisie

TABLEAU 3

*Production (pêche côtière et au chalut)
 des rougets dans la région nord
 (Années 1981-1982)*

Port	Pêche côtière		Pêche au chalut	
	Q (t)	%	Q (t)	%
Tabarka	1,892	18,2	39,121	23
Bizerte	12,123	5	48,337	27
Ghar El Melh	4,416	34	—	—
La Galite	0,802	12,4	—	—
La Goulette	9,452	2,3	88,831	50
El Haouaria	0,338	26,5	—	—
Sidi Daoud	6,5	1	—	—
Sidi Raïs	0,120	0,34	—	—
Total	35,643	100	176,289	100

TABLEAU 4

*Production mensuelle moyenne en rougets Pêche côtière
(Années 1981-1982)*

	J	F	M	A	M	J	Jt.	A	S	O	N	D
Nord	1.409	956	791	1.552	2.920	3.796	5.754	4.318	3.163	4.178	3.875	2.476
Sud-Est	42.827	45.217	47.348	38.625	66.820	39.070	21.635	12.362	16.676	35.288	47.240	65.222
Total	44.236	46.173	48.139	40.177	69.740	42.866	27.393	16.680	19.839	39.466	51.115	67.798

127

TABLEAU 5

*Production mensuelle moyenne en rougets - Pêche au chalut
(Années 1981-1982)*

	J	F	M	A	M	J	Jt.	A	S	O	N	D
Nord	10.985	16.228	16.876	18.305	22.403	14.046	18.996	9.334	11.327	10.371	12.253	12.360
Sud-Est	168.275	234.177	140.560	169.628	54.867	24.359	18.335	58.944	153.570	209.789	236.697	286.076
Total	179.260	250.405	157.436	187.933	77.270	38.405	37.331	68.278	164.897	220.160	248.950	298.436

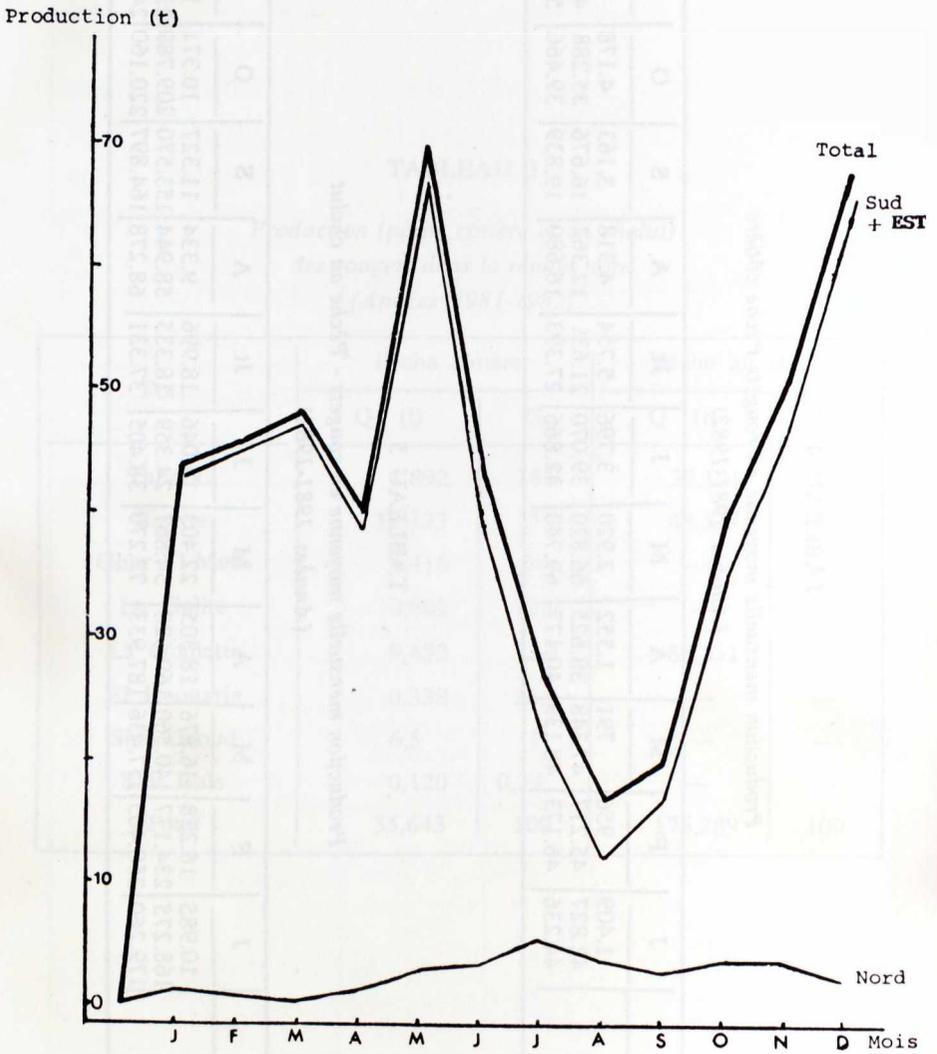


Fig. 1 : Production de la pêche cotière des rougetes en Tunisie

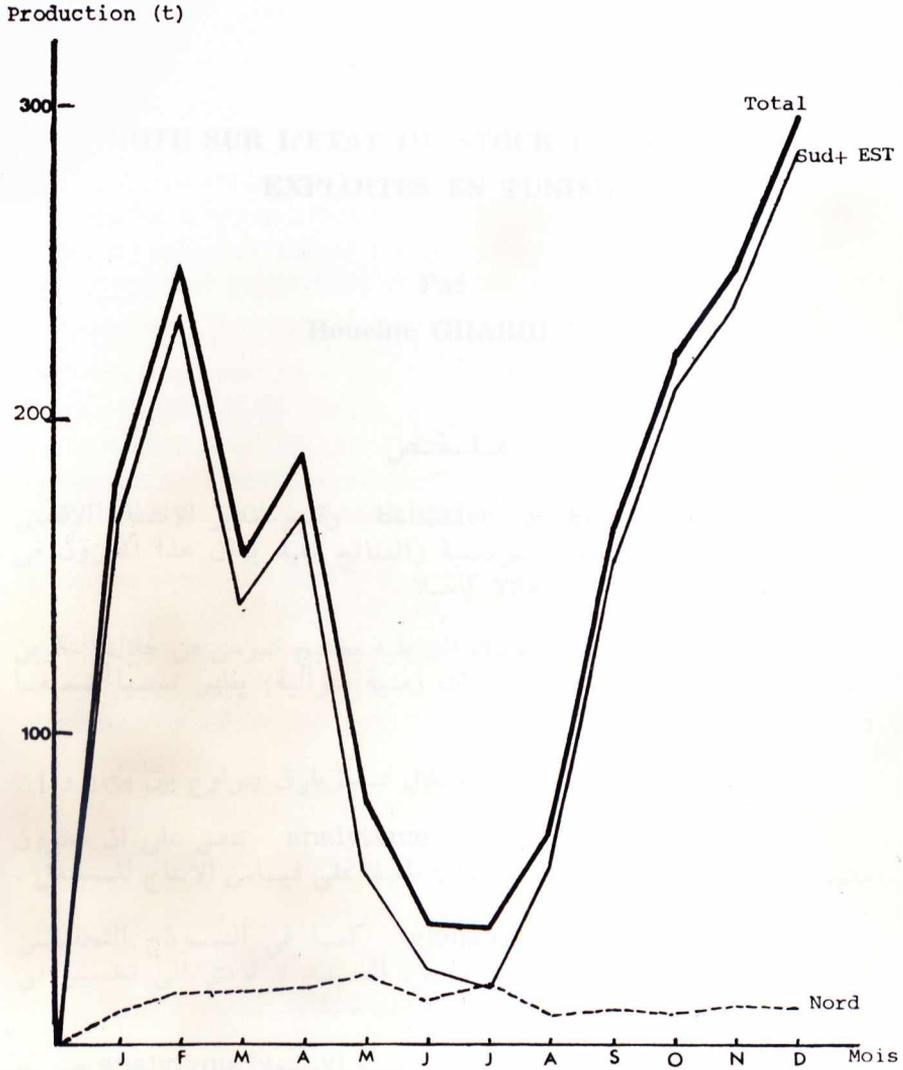


Fig. 2 : Production de la pêche au chalut
des rougets en Tunisie